Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203244-20260619-26_07_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUAY-PERROS

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 19 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Quay-Perros, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Yves LE DAMANY, Maire.

Etaient présents : Yves LE DAMANY, Maire, Jean-Luc CAMPION, Gisèle LE GUILLOUZER, Joël LETESSIER, Armelle JEGOU, Adjoints, Gérard DAUVERGNE, Marie France ADAM, Franck ZAWADZKI, Karine ROULLEAU, Séverine THORAVAL, Sébastien DELAUNAY, Gilbert BOTELLA, Gaëlle URVOAS et Olivier HOUZET, Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Procuration(s) :

Sophie BURLOT, procuration à Sébastien DELAUNAY

Secrétaire de séance : Sébastien DELAUNAY est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 26.07.16. (7.1)

Date de convocation : 13 juin 2026
Date d'affichage de la convocation : 13 juin 2026

Objet : Devis – Prestation de maîtrise d'œuvre d'une opération de voirie aux abords de bâtiments / aménagement urbain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 12 voix pour et 3 voix contre (Gilbert BOTELLA, Gaëlle URVOAS et Olivier HOUZET) :

APPROUVE le devis correspondant à une « Prestation de maîtrise d'œuvre d'une opération de voirie aux abords de bâtiments / aménagement urbain » présenté par Lannion-Trégor Communauté d'un montant de 14 750,00 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit devis.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait et copie conforme

Le Maire,
Yves LE DAMANY

Le secrétaire de séance,
Sébastien DELAUNAY